



1^{er} MAI UNITAIRE EN CHARENTE MARITIME !

Pour le progrès social

En cette période marquée par une régression sociale sans précédent, nous manifesterons ce 1^{er} mai pour nous opposer à la précarité qui nous est imposée, et pour réaffirmer les revendications que nous n'avons cessé de porter tout au long de l'année 2016, par les grèves et les manifestations :

- L'abrogation de la loi El Khomri et de son adaptation dans la Fonction publique, qui détruit le Code du travail et nos droits collectifs, inverse la hiérarchie des normes, remet en cause le principe de faveur, facilite les licenciements, affaiblit la médecine du travail,...
- L'abrogation de la loi d'orientation Peillon dite de « refondation de l'école », et de ses attaques contre les personnels, et contre l'école publique progressivement contractualisée en maternelle, en primaire, en collège et à présent en lycée,
- L'abrogation de la loi Touraine et des Groupements hospitaliers de Territoire qui organisent la destruction des hôpitaux,
- L'abrogation de la réforme ferroviaire qui fait éclater la SNCF, l'abrogation des lois qui privatisent la Poste, EDF et GDF, détruisent les services publics et les emplois,...

Ce 1^{er} mai 2017, comme nous l'avons toujours fait, nous manifesterons pour la reconquête de la Sécurité sociale de 1945, fondée sur le salaire différé, pilier de toute la protection sociale collective.

Nous manifesterons pour exiger :

- l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux,
- l'arrêt des politiques d'austérité,
- l'arrêt des licenciements et délocalisations, des suppressions d'emplois,
- le maintien de toutes nos garanties collectives et statutaires,
- le maintien et le développement des services publics,
- l'abrogation de la réforme territoriale,...

Nos conceptions et nos valeurs de solidarité interdisent toute discrimination, tout racisme, xénophobie ou antisémitisme.

C'est pourquoi, en cette journée internationale de solidarité des travailleurs, nous manifesterons aussi pour défendre les libertés syndicales partout dans le monde, et dénoncer les pressions et attaques de toutes sortes dont sont victimes les syndicalistes :

- arrêt de toutes les poursuites et procédures judiciaires à l'encontre des salariés et des militants syndicaux !
- non aux fermetures des Bourses du travail !

LA ROCHELLE	10 H 30	Place de Verdun
SAINTE	11 H 00	Palais de Justice
ROCHEFORT	10 H 30	Union locale 37 Rue du Docteur Pujos
JONZAC	10 H 30	Jardin Public
ROYAN	10 H 00	Place Charles de Gaulle